

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, aucun progrès n'a été accompli dans la lutte contre la pauvreté. Actuellement, le nombre de femmes célibataires de plus de 65 ans vivant dans la pauvreté est plus élevé qu'il y a 10 ans. La dernière augmentation des pensions supérieure au taux d'inflation remonte à 1984, à l'époque du gouvernement libéral. Quand ce gouvernement prendra-t-il des mesures sérieuses pour contrer la pauvreté chez les personnes âgées?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je vais être franc avec mon collègue. Je défendrai toujours les droits des personnes âgées, mais tant que, dans notre pays, des gens devront se battre pour conserver leur emploi, tant que des travailleurs accepteront des baisses de salaire pour sauver leur emploi et tant que les enfants—dont vous me parlez toutes les semaines—auront besoin d'aide, je garderai la même politique à l'égard des personnes âgées, monsieur le Président.

* * *

• (1500)

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale qui a annoncé, la semaine dernière, qu'on allait déménager le dépôt militaire de Toronto à Montréal.

Le Grand Toronto, la vache à lait de la Confédération depuis toujours, souffre déjà d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Le ministre ya-t-il, comme dans le cas de Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, créer un comité afin de trouver des façons de contrebalancer la fermeture de cette base?

Le ministre pourrait-il également nous dire si ce déménagement n'aura lieu que si le Québec décide de demeurer à l'intérieur de la Confédération?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, lors du dernier exercice budgétaire, le ministre des Finances a annoncé que le ministère de la Défense nationale aurait une diminution de son budget de 2 milliards pour les cinq prochaines années, s'ajoutant à 4 milliards depuis 1989. Devant une telle contribution de la lutte contre le déficit, il est évident que le ministère doit poser des gestes. Par exemple, les Forces canadiennes seront diminuées de 11 p.

Questions orales

100. Il faut regrouper nos dépôts, un à Edmonton et un à Montréal, faisant ainsi une économie de 35 millions par année. Je crois que la décision est logique et qu'elle est fiscalement responsable. Je crois que dans les circonstances, c'est une décision que nous devons prendre, monsieur le Président.

* * *

L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. La vigueur du marché du bois de sciage aux États-Unis est telle que le droit compensateur provisoire de 14,48 p. 100 sur les importations canadiennes a été presque entièrement absorbé par les consommateurs américains. À Colombus, le prix composé du bois de sciage est passé de 290,20 \$ US par 1 000 pmp, le 6 mars, à 325,74 \$ américains.

Suite à ces derniers développements, le ministre peut-il me confirmer aujourd'hui que la vague de fermetures des scieries canadiennes semble maintenant s'être arrêtée et me dire quelles sont ses prochaines actions dans ce dossier?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon ami a raison de dire que le prix du bois d'oeuvre a augmenté de presque 100 \$ suite à la décision du gouvernement américain. Je pense qu'il a raison quand il dit que le consommateur américain a payé la plupart des augmentations des droits compensateurs. Notre position maintenant est de présenter à l'administration américaine une position très forte avec l'appui des provinces, de l'industrie québécoise et ontarienne, ainsi que celle de la Colombie-Britannique. Je pense qu'après que nous aurons fini le processus du droit compensateur, nous aurons une décision favorable pour l'industrie canadienne.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

M. Rod Murphy (Churchill): Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Aujourd'hui, les journaux nous ont appris un autre événement tragique relativement à la pauvreté infantine et à la mort, en 1987, d'un enfant à God's Lake Narrows, dans le nord du Manitoba. Je viens juste de me rendre dans les localités en question et, sur les 11 localités que j'ai visitées la semaine dernière, aucune n'avait des systè-